

**AVIS EMIS PAR LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
MINISTERIEL DE L'EDUCATION NATIONALE**

Réunion du 25 mai 2020

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
<p>Avis n°1</p> <p>Le CHSCTMEN alerte le ministère sur le manque de sécurisation de l'outil institutionnel « ma classe virtuelle » fourni pas le CNED. Exige le déploiement d'un outil de classe virtuelle protégeant des risques d'agressions ou de piratages.</p>	<p><i>Les suites données par l'administration seront consultables en ligne dans le délai réglementaire</i></p>
<p>Avis n°2</p> <p>Le CHSCT M demande qu'il ne soit pas donné suite à la proposition de loi de la députée Frédérique MEUNIER visant à rendre à instaurer l'enseignement numérique distanciel dans les lycées, collèges et écoles élémentaires en le rendant obligatoire.</p>	<p><i>Les suites données par l'administration seront consultables en ligne dans le délai réglementaire</i></p>
<p>Avis n°3</p> <p>Le CHSCT réunit ce jour alerte le MEN au sujet des problématiques concernant les masques. D'une manière générale, l'approvisionnement en masque est très aléatoire selon les</p>	<p><i>Les suites données par l'administration seront consultables en ligne dans le délai réglementaire</i></p>

<p>départements sans aucune visibilité à court terme, ce qui peut être source de stress pour les personnels.</p> <p>De même, les masques grand public posent plusieurs questions : à raison de deux par jour, il n'est pas possible d'être protégé correctement. En effet, ce masque doit être changé par exemple pour pouvoir boire ou manger, ce qui en période de canicule à venir risque d'être le cas plusieurs fois par jour ; de même, l'entretien nécessaire de ces masques exige de pouvoir les laver après usage à haute température, ce qui nécessite a minima de pouvoir bénéficier d'un nombre conséquent de masques dans l'attente de leur nettoyage.</p> <p>En ce qui concerne les écoles, la réglementation n'oblige pas au port du masque pour les élèves. Le port d'un masque grand public de catégorie 1 ou d'un masque chirurgical ne protège que l'entourage des personnels et non eux même alors qu'ils sont en présence d'élèves qui peuvent être vecteur. En conséquence, dans toutes les situations où le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves, des mesures spécifiques doivent être mises en place pour assurer la protection des personnels.</p> <p>Pour le CHSCTM, il y a urgence à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser l'approvisionnement de masques de manière à éviter toutes rupture de stock et une visibilité à moyen terme ; - distribuer les masques quotidiennement en nombre suffisant pour les personnels - mettre en place des mesures spécifiques pour les situations où le masque n'est pas obligatoire 	
<p>Avis n°4</p> <p>Le CHSCTMEN demande une harmonisation sur tout le territoire de la conduite à tenir en cas de suspicion ou de covid avéré intégrant un principe de précaution. L'ensemble de la procédure doit être engagé dès la suspicion de covid et sans attendre les résultats des tests.</p> <p>En tout état de cause, ce qui est prévu dans le protocole sanitaire national doit s'appliquer strictement.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Les suites données par l'administration seront consultables en ligne dans le délai réglementaire</i></p>
<p>Avis n°5</p> <p>Le CHSCT Ministériel demande au Président la mise en place, dans les meilleurs délais et dans tous les services, d'une version dématérialisée des registres SST et</p>	

DGI ainsi que du DUERP. Cette dématérialisation devra faire l'objet d'un travail en CHSCT Men afin de garantir les obligations d'accès, de consultation, d'archivage. Cette mise en place devra s'accompagner d'une présentation exhaustive du fonctionnement de ces documents sous forme dématérialisée pour tous les agents.

*Les suites données par l'administration seront
consultables en ligne dans le délai réglementaire*